

Le Luna-Park dans la cible

Cet été, pas de « grand huit » et de « train fantôme » aux Sablettes. Le C.I.L. et la mairie y sont opposés. Des négociations serrées

D'un côté, des milliers d'estivants, heureux comme des enfants, s'offrant un tour de « grand huit » entre une barbe-à-papa et une poignée de pralines. Ils s'enivrent de grands frissons et de lumière, ramenant de leur visite au Luna-Park un bon souvenir et un « Babar » en peluche. De l'autre, les habitants à l'année du quartier des Sablettes : pendant deux mois, ils recherchent le sommeil sans grande chance de le trouver avant minuit ou une heure du matin. Ils ont choisi de vivre au bord de la mer pour les couchers de soleil sur la ligne d'horizon, pour une bouffée d'embruns, le matin au petit déjeuner, dans le calme absolu. Entre ces deux « clans », il y a un gouffre plus profond que le fleuve le plus insondable. A chaque assemblée générale du C.I.L. de leur quartier, les uns pestent contre cette version seynoïse de la « Foire du Trône ». Et les autres, invariablement, retrouvent leur « Chenille » préférée dès le début des grandes vacances. Un manège qui pourrait bien cesser, cette année.

NOUS ne sommes pas contre une animation. Mais dans certaines stations comme Cavalaire, signataires d'une « charte du bruit », les habitants sont confrontés à des nuisances moins importantes qu'aux Sablettes. Ce sera dit : les adhérents du comité d'intérêt local, réunis dimanche dernier, en assemblée générale, ne sont pas des mauvais coucheurs. Mais pour certains, le bruit causé par le « Luna-Park », les discothèques, les orchestres en plein air, les juke-boxes, sans oublier les pétarades d'engins motorisés, et ce jusqu'à une heure très avancée de la nuit » transforme les mois d'été en véritable cauchemar. Ils réclament

donc en bloc le départ définitif du Luna-Park, quitte à « creuser une tranchée sur le pourtour du terrain » pour empêcher le retour des forains, et la signature à La Seyne d'une charte du bruit, un texte qui pourrait aussi s'intituler « doucement les basses » ou « un volume en dessous ».

Grâce à une convention passée en 1987 avec la mairie, Jean Muddu et la société « Promo Seyne » gèrent l'utilisation du terre-plein des Sablettes, « jusqu'à ce qu'un projet final d'urbanisation soit mis en œuvre » précise-t-il. En l'absence des gens du voyage, qui affirmaient toutefois en août dernier « être ouverts à la négociation », il adopte le profil bas. Lui qui l'an dernier à la même époque assurait que le

L'avenir du parc

■ Que seront Les Sablettes dans dix ans ? Jean Muddu a plus qu'une petite idée sur la question : « Avec deux ou trois résidences-hôtels autour du port de Tamaris, quelques espaces ombragés et avec la plage, nous aurons un fronton de mer parfaitement exploitable sur le plan commercial. Résultat : des emplois et un embellissement du site », à condition d'enrayer la « bétonite » qui risque de sévir. Côté mairie, on se heurte tou-

jours au statut administratif du terre-plein. Situé sur le domaine public de l'Etat, il est cédé par voie de concession à la ville qui accorde à son tour une sous-concession pour le parc du « Coliséum ». « Nous ne pouvons pas faire de projet précis sans un cahier des charges précis. L'Etat nous répond, lui, qu'il se déterminera face à nos propositions ».

Une partie de ping-pong qui dure depuis des années.



Tournez manège : le jeu que les habitants des Sablettes apprécient le moins.

(Photo Dominique Cohen.)

Luna-Park s'installerait pendant l'été, autorisation municipale ou pas, met aujourd'hui de l'eau dans son vin : « J'attends la décision que prendront les élus. Je ne souhaite pas entrer dans la polémique. Disons que je veux faire de l'animation concertée ».

Jusqu'à présent, j'ai proposé des activités qui ont obtenu un grand succès malgré des moyens limités. J'ai quand même investi deux millions de francs dans ce parc ». Jean Muddu rappelle au passage qu'il a déjà « retiré un chapiteau de 5.000 m², à cause des nuisances qu'il occasionnait. Concernant le « Coliséum », j'ai demandé à des spécialistes de vérifier le niveau sonore et ils n'ont rien trouvé d'anormal. Les gens qui achètent un appartement à 50 mètres de la plage, doivent s'attendre à connaître quelques inconvénients.

Mais sans le Luna-Park, la délinquance serait plus forte, ils ne pourraient plus traverser le quartier à partir de 9 h 30. A l'avenir, ce site doit rester une aire d'animation, même si le Luna-Park ne s'y trouve plus ». Si rien n'est encore officiellement décidé, il espère bien contribuer à la mutation du quartier. Le « Coliséum » pourrait alors perdre son habit de toile pour se transformer en une « structure plus importante, avec des moyens différents et toujours le même souci : celui d'amuser les gens ».

L'hôtel de ville a elle aussi, modifié son discours depuis l'an dernier. L'an dernier, elle menaçait presque de faire appel à la force publique, tout en se sentant impuissante : « seul le préfet peut agir » prévenait encore Aldo Bacci, dimanche, à l'assemblée du C.I.L. Elle assure aujourd'hui

que le « Coliséum » ne pose aucun problème et que la convention signée entre elle et « Promo Seyne » n'a aucune raison d'être reconsidérée. Depuis quelques jours, un groupe de travail réunissant alternative et consensuel ». Traduction : une solution qui ne mécontenterait personne, ni les riverains, ni les commerçants, ni les jeunes et les touristes. Il est sûrement plus facile d'abattre cinq pipes en terre sur un stand de tir que de trouver une sortie honorable pour tous. D'autant que les forains, au volant de leurs puissants camions ne se laisseront pas facilement détourner de leur route. Sans proposition de rechange, ils pourraient bien poser leurs bagages et leurs engins dans le quartier qu'ils connaissent le mieux : Les Sablettes.